



## COMITÉ DIRECTEUR DU 12 OCTOBRE 2013

### COMPTE RENDU

#### Comité directeur

✓ **Présents :**

APPRIOU Michel - BÉNINTENDE Jean-Claude - BRAËMS Pierre - BREDAT Claude - BURLOT Bertrand - COSTE Jean-Louis - DAVIT Hélène - DEBIÉE Jean-Louis - DUCHESNE DE LAMOTTE François - ÉTIENNE Alain - FAUCHIER Jean-François - GENSAC Véronique - GILLES Yves - HARRE Sébastien - LASSALLE Marc - OULDALI Sonia - POULEAU Jean-Pierre - SÉNAC Thomas - SORREL Jérôme.

✓ **Excusés :**

BARRE Pascal - JOFFRÈS Philippe - KAUFFMANN Rémy - LORMEAU Nicolas - MESSMER Jean-Claude - RIBREUX Boris.

✓ **Pouvoirs :**

MESSMER Jean-Claude à BREDAT Claude - LORMEAU Nicolas à SORREL Jérôme - KAUFFMANN Rémy à SORREL Jérôme

**Invités :** DI-BERNARDO Nicolas - JEAN Dominique - LOCHARD Gérard - MALBOS Stéphane

**Direction technique nationale :** GOUESLAIN Yves

**Secrétariat :** MAUREL Sophie - BEAUMONT Claude

#### ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu du comité directeur du 25 mai 2013 vote n°1
2. Kite : Haut niveau / parcours de l'excellence sportive (PES) / conseil d'Etat
3. Boomerang
  - a. Création du label école française de boomerang et validation de la procédure d'ouverture d'école vote n°2
  - b. Charte école française de boomerang vote n°3
  - c. Charte du collectif France vote n°4
4. Point des commissions
5. Projet de restructuration du laboratoire Aérotest vote n°5
6. Projet du comité national parapente
7. Entérinement du comité national cerf-volant (CNCV) vote n°6
8. Point financier
  - a. Point cotisations fédérales (titres d'adhésion)
  - b. Situation comptable à fin septembre et perspectives à fin d'année
  - c. Projet budget 2014 et information sur la convention d'objectifs
9. Validation des statuts types des clubs vote n°7
10. Candidature à l'organisation des championnats de France votes n°8 et 9
11. Les 40 ans de la FFVL, projet (où, quand, comment)



Jean-Pierre Pouleau, président de la FFVL, ouvre la séance.

Il présente le nouveau président de la commission Compétition Nicola Di-Bernardo, remplaçant de Pascal Barre.

Bertrand Burlot annonce que, du fait de l'actualité du kite, les questions inscrites à l'ordre du jour seront parcourues dans un ordre un peu différent que prévu : directement après l'approbation du compte-rendu du comité directeur du 25 mai, un débat s'ouvrira sur l'avenir du kite. Le tour de table annoncé dans l'ordre du jour sera écourté et restreint à un rapide compte-rendu des présidents dont les commissions se sont réunies.

## 1. Approbation du compte-rendu du comité directeur du 25 mai 2013

**VOTE NUMÉRO 1**

**22 VOTANTS**

Sophie Maurel précise que la demande de modification de Marc Lassalle a été intégrée au document et le récapitulatif de la feuille de présence mis à jour.

**Vote du compte-rendu du comité directeur du 25 mai 2013**

**Oui à l'unanimité**



## 2. Kite : Haut niveau / Parcours de l'excellence sportive (PES) / conseil d'Etat

Rappel des problématiques :

1. Le projet du Haut Niveau kite est remis en cause par le refus du ministère de nous accorder les quotas et le label des structures du PES Kite. Projet pour lequel les moyens financiers et humains de fonctionnement existent déjà aux niveaux régionaux.

François Delannoy, conseiller de madame la ministre des sports, a confirmé par mail ce matin du 12 octobre, que compte-tenu des moyens actuels humains et financiers de l'État, il ne reviendra pas sur la décision de la direction des sports.

2. Seconde problématique : la délégation.

À terme, le kite pouvant potentiellement accéder à l'olympisme, la FFVL pourrait perdre la délégation au profit de la FFVoile. La vision de l'État aujourd'hui est de concentrer les moyens sur les « grosses » fédérations. Ce qui rejoint la politique du CNOSF.

Toutefois, lors d'un entretien téléphonique avec Jean-Pierre Pouleau, le directeur des sports, Monsieur Mosimann, a confirmé son soutien à la FFVL pour qu'elle conserve la délégation. De plus, celui-ci semblait étonné de l'avancement de notre travail pour la mise en œuvre du PES kite. Il nous a donc été demandé de constituer un dossier précis, à transmettre dans le week-end.



Le débat s'installe autour de la délégation. Plusieurs avis diffèrent.

La FFVL pourrait rendre la délégation au ministère au prétexte que celui-ci ne lui accorde pas les moyens administratifs de mener à bien sa mission.

Le DTN rappelle que la délégation correspond :

- à organiser les compétitions ;
- à délivrer des titres ;
- sélectionner les sportifs pour des compétitions internationales.
- Rédiger les documents techniques (vérifier les termes exacts)

La FFVL pourrait continuer à encadrer du kite sans pour autant être délégataire de l'activité.

Pour François Duchesne-de-Lamotte, rendre la délégation du kite serait une erreur.

*« Nous avons travaillé jusqu'à présent à mettre en place le haut niveau. Les deux tiers des pratiquants ne sont pas licenciés. 80% d'entre eux ne sont pas intéressés par le haut niveau.*

*La FFVL doit maintenant se recentrer sur les clubs, mettre en place un « kite plaisir » avec des événements conviviaux dans lesquels les pratiquants puissent se reconnaître, tel que le défi kite organisé cette année.*

*La fédération doit également réfléchir aux moyens de valoriser la licence fédérale en y apportant un service complémentaire (propositions de réduction, par exemple) ».*

La FFVL se retrouve face à un ministère où tous n'ont pas le même degré de connaissance de notre dossier et où les avis divergent.

Véronique Gensac propose de demander un rendez-vous ou d'adresser un courrier à la ministre pour lui faire part de nos travaux, de notre volonté de continuer à travailler et insister sur un thème qui nous est cher : la force du bénévolat.

Lundi 14 octobre il faudra rendre la liste des sportifs de haut niveau. Les quotas du parapente sont de 15 places pour les séniors, 15 pour les jeunes et 25 pour les espoirs.

Est prévu d'inscrire 13 séniors, 13 jeunes et 14 espoirs en parapente. Dans le cadre de la stratégie visant à redynamiser le delta, 2 compétiteurs séniors de cette discipline seront également inscrits sur les listes du haut niveau de la FFVL. Il reste 13 places à potentiellement attribuer au kite (2 jeunes et 11 espoirs).

Jean-Pierre Pouleau souhaite que le débat aboutisse à un consensus afin d'avoir un message à afficher à l'extérieur :

- soit nous avons la délégation et nous continuons à travailler. Il rappelle le positionnement de Pierre Demeyer président de la ligue PIDF qui pense qu'il est plus difficile de déconstruire quelque chose d'important ;
- soit la FFVL décide de rendre la délégation. Toutefois cette solution l'ennuie un peu.

Pour Yves Gilles il faut continuer à se battre pour garder la délégation. Nous ne pouvons pas abandonner les jeunes que nous avons commencé à encadrer au niveau des PES. La ligue Languedoc-Roussillon a anticipé et a obtenu l'appui des collectivités locales.

Jeff Fauchier pense qu'il faut également évaluer l'énergie mise dans le kite qui fait défaut aux autres activités du vol libre. Il indique que si la FFV récupère la délégation alors elle proposera des licences moins chères et récupérera également les pratiquants.



La position de Jean-Louis Debiée est de déterminer ce que le ministère attend de nous, réfléchir à ce que sont nos forces afin de définir une stratégie. Il faut se préserver sans se résigner en prenant le temps de réfléchir. Il faut avoir de la constance pour être gagnant.



### 3. Boomerang

Michel Appriou expose le projet de mise en place du réseau écoles de boomerang, un statut « initiation boomerang » ayant été créé l'an dernier.

La fédération compte 8 clubs de boomerang dont 2 ou 3 pratiquent l'encadrement de la discipline. Il s'agit de communiquer sur le fait qu'on peut se former pour pratiquer le boomerang.

#### Création du label école française de boomerang et validation de la procédure d'ouverture d'école

**VOTE NUMÉRO n°2**

**22 VOTANTS**

**Vote de la création du label EFB  
Procédure d'ouverture d'écoles**

**Oui à l'unanimité**

#### Charte école française de boomerang

Le niveau initiateur permet d'encadrer le lancer, la fabrication.

Matthieu Lefeuvre a été missionné pour travailler avec Michel Appriou sur le dossier.

**VOTE NUMÉRO n°3**

**22 VOTANTS**

**Vote : Charte EFB**

**Oui à l'unanimité**

#### Charte du collectif France

**VOTE NUMÉRO n°4**

**22 VOTANTS**

Les compétitions de boomerang existent depuis plus de trente ans.

Le but de la charte est de proposer une aide aux personnes qui souhaitent faire de la compétition, et de reconnaître les efforts de ces sportifs.



Au niveau international l'IFBA accepte de réintégrer le boomerang français. Michel Appriou doit juste leur expliquer l'intégration du boomerang à la FFVL.

**Vote : Charte du collectif France boomerang**

**Oui à l'unanimité**



## 4. Point d'informations des commissions

Les présidents de commission présents font un retour de leur action depuis le dernier comité directeur.

### Commission des Assurances – Jean-Louis Coste

Concernant la responsabilité civile, le rapport S/P (sinistres/Primes) est meilleur que l'année précédente : 17% pour nos disciplines aériennes et 90% pour les disciplines terrestres. La franchise de 350 € sur tous les dommages matériels a fait chuter le nombre de sinistres donnant lieu à indemnisation.

Jean-Louis Coste informe également qu'il suit les statistiques des compagnies afin de mieux appréhender le S/P.

Jean-Louis Coste fait part de la demande des professionnels du parapente pour obtenir un titre de participation de 9 jours non consécutifs. Pierre Braems s'étonne : le système est administrativement ingérable. Véronique Gensac explique que la demande émane du SNMVL, présent à la réunion de la commission des assurances à St Hilaire. Le DTN précise que cela permettrait aux stagiaires d'étaler la formation sur toute l'année.

Toutefois, le titre de participation peut induire une perte financière pour la fédération.

Des frais médicaux et la prise en charge de thérapie sportive seront de nouveau réintégrés dans les garanties de l'individuelle accident en 2014.

Une assurance « Assistance Rapatriement » sera de nouveau proposée aux licenciés en 2014. La couverture assurance était proposée en 2013 par le courtier.

Le contrat actuel de protection juridique imposant à la fédération le règlement d'une prime minimale annuelle, la commission des Assurances est entrée en négociation afin de pouvoir proposer à tous les licenciés une couverture en protection juridique.

Concernant le titre de participation 9 jours, Véronique Gensac indique que le passage d'un produit 9 jours consécutifs à un 9 jours non consécutifs lui paraît prématuré, du fait que nous sommes dans la 1<sup>ère</sup> année après la mise en place de la rénovation des licences. Il faudrait se ménager un peu de temps pour faire l'état des lieux. Elle rappelle que le système de délivrance des licences est proposé et est voté en assemblée générale de la fédération tous les ans.



Pierre Braems rebondit, en indiquant que dans le cadre d'une formation répartie sur l'année, le produit JOURNÉES CONTACT peut être délivré au stagiaire. Il réclame de rester sur un titre de participation 9 jours consécutifs.

Pierre Braems rappelle d'autre part qu'en 2014 la cotisation fédérale inclura la responsabilité civile des pratiquants. Jean-Louis Debiée fait remarquer que nous n'avons pas communiqué sur cet aspect.

Un débat s'ouvre sur le cas des pratiquants qui seraient déjà assurés par ailleurs. Une réduction est envisagée pour les pratiquants déjà assurés et pouvant le prouver.

En définitive il est décidé de laisser les choses en l'état et de préparer un courrier d'accompagnement à la souscription de la licence expliquant aux pratiquants que le code du sport donne obligation à la fédération d'assurer tous ses membres.

### **Commission communication - Gérard Lochard**

La commission Communication a travaillé selon trois axes :

1. La rédaction d'un dossier de presse. Gérard Lochard doit recueillir des informations auprès de Jeff Fauchier pour le handi, Pierre Braems pour la formation et Sonia Ouldali pour l'environnement
2. La constitution d'un fichier presse, afin d'avoir des correspondants dans la presse spécialisée. Sophie Maurel indique qu'elle a missionné Jennifer (en contrat avenir) au secrétariat.
3. La refonte du site internet fédéral. Le travail est amorcé en collaboration avec Cyril Schoepp. Le but est de restructurer le site grand public pour le rendre plus lisible.

Concernant le kit de communication à renouveler, l'assemblée des présidents de ligue (APL) fera part à Gérard Lochard des besoins en communication.

### **Commission Hand'Icare - Jeff fauchier**

Jeff Fauchier informe de la création d'un centre de formation biplace, de la mise en place d'une formation handi.

Il renouvelle sa demande d'un conseiller technique affecté à sa commission (poste non pourvu depuis l'arrêt de travail de Jean-Jacques Dousset).

### **Comité national de delta (CND) – Jean-Louis Debiée**

Les assises du CND auront lieu au mois de novembre. Jean-Louis Debiée souhaite les rénover pour les rendre plus dynamiques.

Il est prévu de rédiger le règlement intérieur du CND.

### **Commission Compétition - Nicola Di-Bernardo**

Il annonce une perte de 3% des compétiteurs.

Un nouveau circuit de compétition a été instauré cette année : compétition apaisée.

Le circuit élite n'a pas pu être couru en raison de la météo.



La commission Compétition a reçu quatre candidatures pour organiser le championnat de France de parapente. La clôture des dossiers est fixée à mi-novembre.

Le championnat de France jeunes sera organisé par le club Parateam du 14 au 23 août 2013.

L'Icare Club propose d'organiser le championnat de France en 2015. Le dossier sera présenté à la prochaine réunion de l'APL la semaine prochaine.

Le projet de Géo-localisation continue de se mettre en place. Le système sera utilisé en 2014 en CFD (coupe fédérale de distance) et sur le championnat de France. Les pilotes s'approprient progressivement le matériel. Nous sommes toutefois dépendants de la technologie existante : selon l'opérateur la qualité des services est différente.

L'action est menée conjointement avec le delta. L'amortissement est prévu sur deux ans.

## **CIVL – Stéphane Malbos**

La CIVL réfléchit actuellement sur les caractéristiques des voiles de compétition parapente, EN non EN. Une réflexion est menée également sur l'avenir de la classe sport pour le delta

Yves Goueslain évoque la participation de la FFVL à l'EHPU - union européenne des fédérations de vol libre (European Hang Gliding & Paragliding Union).

## **Commission Médicale – François Duchesne-de-Lamotte**

François Duchesne-de-Lamotte a modifié très légèrement le certificat médical à joindre au formulaire licence 2014 ainsi que les conditions médicales pour les étrangers stagiaires en écoles.



## **5. Projet de restructuration du laboratoire Aérotest**

Jean-Claude Benintende présente l'étude réalisée pour remettre le laboratoire test fédéral sur les rails :

- Certification ISO du laboratoire test afin qu'il puisse délivrer les normes LTF et EN. Nous avons l'obligation de justifier à la COFRAC de son autonomie en terme de décision rendue ;
- Achat de matériel neuf, récupération du banc d'essai ;
- Fonctionnement du laboratoire en séparant la partie technique de la partie commerciale et administrative. Le testeur pouvant garder ainsi toute son objectivité ;
- Fonctionnement du laboratoire pendant la période hivernale en Espagne ;
- Budget prévisionnel prévoit un amortissement sur 5 ans. Il tient compte de l'embauche de la personne chargée de la partie commerciale et administrative, de l'obligation de valider la certification pendant 4 ans, des charges fixes, de l'achat de matériel neuf, des assurances.

Le laboratoire sera en mesure de tester le matériel de kite. La seule norme existante pour le kite est celle sur les largueurs.



Maintenir le laboratoire test comme outil pour la sécurité et le développement de notre matériel est important. Jean-Claude Bénintende rappelle toutefois que le laboratoire a un coût et qu'il sera un outil commercial au sein de la FFVL.

Jean-Pierre Pouleau remercie Jean-Claude Benintende pour son travail.

**VOTE NUMÉRO n°5**

**22 VOTANTS**

Question : Est-ce que la fédération investit 100 000 € pour restructurer le laboratoire test (avec une estimation d'amortissement en 5 ans) ?

**Vote : Restructuration du laboratoire test avec investissement**

**Oui à l'unanimité**



## 6. Projet de comité national parapente (CNP)

Véronique Gensac présente le résultat de l'enquête réalisée auprès des élus ayant coché pour activité principale le parapente : 454 personnes concernées. 206 ont répondu soit 45%, dont 62% favorables à la création du CNP.

Pierre Braems et Yves Gilles posent la question de la vocation du CNP, du risque de perdre la transversalité au sein de la FFVL.

Le CNP permettrait aux licenciés parapentistes de s'investir autrement que par le biais du CDVL et de la ligue, les débats en interne sur l'activité pour présenter les souhaits au comité directeur. Au delà du principe d'existence de ce comité, sa création serait en cohérence avec le schéma actuel de fonctionnement de la FFVL où existent déjà des comités nationaux pour les autres pratiques, sans parler de la lisibilité sur le site internet.

Ce sujet sera discuté lors de la prochaine APL.



## 7. Entérinement du comité national cerf-volant (CNCV)

Suite à l'assemblée générale de la fédération, des commissions ont été constituées. Il faudrait valider le CNCV.





Il n'y a pas d'obligation de présence de membre du CNCV au BD.

**VOTE NUMÉRO n°6**

**22 VOTANTS**

**Pouvoir de Marc Lassalle à Bertrand Burlot.**

**Vote : Création du comité national cerf-volant (CNCV)**

**21 Oui - 1 abstention**



## 8. Point financier

### **Point cotisations fédérales (titres d'adhésion),**

On constate une érosion des licences avec un manque à gagner de 100 000€. Deux causes principales sont envisagées : la création de la licence automne, une météo très défavorable dès le début de la saison.

L'enquête auprès des licenciés qui n'ont pas renouvelé leur souscription va être reconduite.

Les résultats de l'enquête faite auprès des stagiaires en écoles seront diffusés au comité directeur.

### **Situation comptable à fin septembre et perspectives à fin d'année**

Les dépenses non prévues se montent globalement à 64 300 €.

Deux postes non pourvus permettent de récupérer les salaires.

Bilan fin d'année est estimé à - 20 000 €.

### **Projet budget 2014 et information sur la convention d'objectifs**

La deuxième phase de l'élaboration des budgets est amorcée. Les commissions et les comités nationaux vont finaliser leur projet financier rapidement. Le budget sera établi fin décembre.



## 9. Validation des statuts types des clubs

Les statuts types sont indicatifs. Les clubs peuvent y apporter des modifications. Dans ce cas, ils en avertiront le secrétariat avant de le proposer en AG afin de faire valider les changements apportés.

Le comité directeur demande quelques modifications dans la rédaction des statuts, notamment sur les articles 4, 6, 7, 10 (modifications indiquées en rouge).



## **Article 4. Actions de l'association**

Les actions de l'association **peuvent comporter notamment** :

- la découverte des activités de la FFVL, par exemple lors de journées « portes ouvertes » ;
- **la gestion et l'entretien de sites de pratique** ;
- l'organisation d'activités de loisir, d'entraînement, de compétition ;
- les formations théoriques et pratiques (dans le respect des règles fédérales et notamment des prérogatives des enseignants) ;
- **les sorties entre membres et avec d'autres associations**, des OBL et des structures territoriales, dans le respect des dispositions légales et des règles fédérales ;
- la tenue de réunions et d'un site Internet, la publication d'un bulletin, etc.

## **Article 6. Composition et compétences du comité directeur**

L'association est administrée par un comité directeur qui exerce l'ensemble des attributions qui lui sont confiées par les présents statuts. **Celui-ci est composé de trois membres minimum et de ..... maximum.**

...

## **Article 7. Élection du comité directeur**

**S'agissant de l'égal accès des hommes et des femmes aux instances dirigeantes, la composition du comité directeur reflètera leur répartition au sein du club.**

Ses membres sont élus pour un an , deux ans , une olympiade (4 ans)<sup>1</sup> par l'Assemblée générale Est éligible au comité directeur tout membre actif de l'association âgé de seize ans révolus au jour de l'élection, licencié FFVL au jour de l'AG et à jour de ses cotisations. Les candidats n'ayant pas atteint la majorité légale devront, pour pouvoir faire acte de candidature, produire une autorisation parentale ou de leur tuteur. La moitié au moins des sièges du comité directeur devra être occupée par des membres ayant atteint la majorité légale et jouissant de leurs droits civiques. **Les membres sortants sont rééligibles. En cas d'égalité du nombre de voix entre deux candidats, préférence est accordée au plus âgé.**

.....

## **Article 10. Élection du bureau directeur et du président**

Rajout de : **Les membres sortants sont rééligibles.**

**VOTE NUMÉRO n°7**

**22 VOTANTS**

**Vote : Proposition de nouveaux statuts types pour les clubs**

**Oui à l'unanimité**



<sup>1</sup> Durée à choisir : un an, deux ans ou olympiade (quatre ans). Supprimer les autres durées.



## 10. Candidatures à l'organisation des championnats de France 2014

Le comité national delta propose la candidature du club AVOLIA (05) pour organiser, conjointement avec les Anglais, le championnat de France, celui d'Angleterre et un Open. En cas de désaccord, le club organisera le championnat de France uniquement. Nos dates seront prioritaires : normalement fin juillet 2014.

Yves Goueslain rappelle le contexte de l'espace aérien contraint de la région donc, de la nécessité d'anticiper les demandes.

**VOTE NUMÉRO n° 8**

**22 VOTANTS**

**Pouvoir de Sonia Ouldali à Thomas Sénac**

**Vote : Attribution du championnat de France delta 2014 à l'association AVOLIA**

**Oui à l'unanimité.**

Attribution de l'organisation du championnat de France jeunes au club Parateam du 17 au 23 aout 2014 à St Hilaire.

**VOTE NUMÉRO n° 9**

**22 VOTANTS**

**Vote : Attribution du championnat de France jeunes parapente 2014 à l'association Parateam**

**Oui à l'unanimité.**

## 11. Les 40 ans de la FFVL, projet (où, quand, comment ?)

L'idée de faire un évènement conjoint « assemblée générale / 40 ans de la FFVL » à Doussard (74) le week-end de fin mars est remise en cause.

En effet, le 30 mars est le jour du second tour des élections municipales.

Aussi, il est décidé de se reporter au samedi 5 juillet 2014, jour de la remise des prix du championnat du monde de delta.

Jean-Louis Debiée se chargera de contacter la mairie de Doussard pour faire entériner ces modifications.

Par ailleurs, il est décidé que l'assemblée générale de la FFVL se tiendra le 22 mars 2014 à Clichy (93).



*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h.  
Le président remercie les participants.*